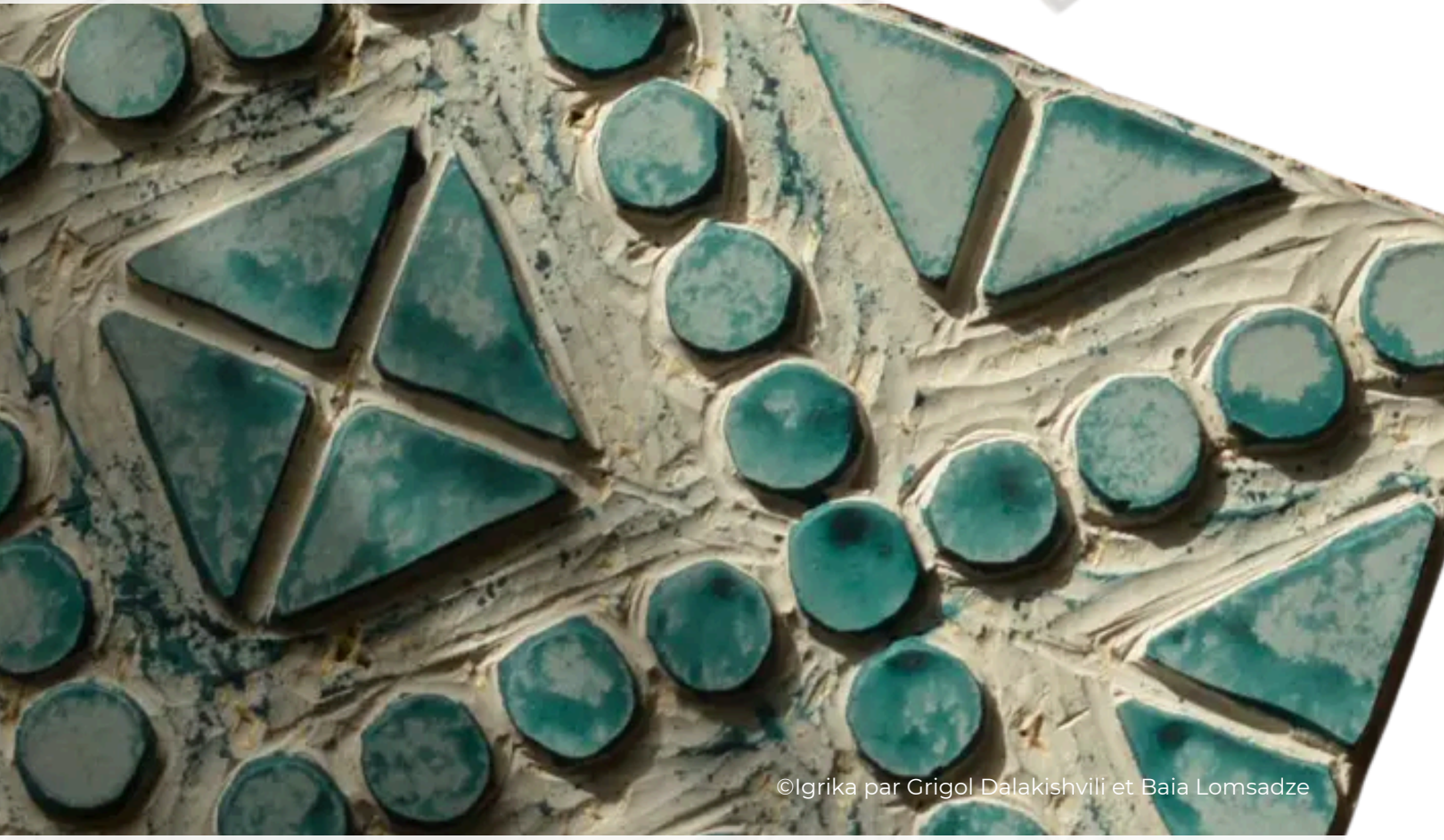


BUILDING BRIDGES, BUILDING SKILLS

# BRICKS - Building Bridges, Building Skills: Améliorer l'éducation artisanale non formelle pour une transmission culturelle durable

## *RAPPORT NATIONAL, PAYS: BELGIQUE*



©Igrika par Grigol Dalakishvili et Baia Lomsadze

Co-funded by the European Union

artex Centro per l'Artigianato Artistico e Tradizionale della Toscana

Georgian Arts & Culture Center GACC

National Museum in Gdańsk

Mad'in Europe

**Introduction** **4**
**Le projet BRICKS et son approche européenne** **4**
**Justification et besoins** **4**
**Objectifs** **5**
**Partenaires** **5**
**Méthodologie** **8**
1. Desk Research 8
2. Enquête 9
**État des lieux : Belgique** **11**
1. Cadres juridiques et politiques de l'éducation non formelle 11
2. Parcours d'apprentissage non formel et dispositifs de soutien dans les métiers de l'artisanat patrimonial 12
3. Bonnes pratiques en matière d'apprentissage non formel dans les métiers de l'artisanat 14
4. Articulation entre éducation non formelle et éducation formelle 15
5. Gouvernance des politiques de formation dans les métiers de l'artisanat 16
6. Recherche et suivi de la transmission des savoir-faire dans le secteur de l'artisanat 17
**Résultats de l'enquête** **19**
Résultats pour la Belgique 19
Vue d'ensemble du paysage de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat 19
Learner Profiles and Motivations 21
Accessibilité et formats d'apprentissage 25
Evaluation, Certification and Recognition 28
Diversification de l'éducation et besoins émergents 32
Signaux qualitatifs et témoignages individuels 34
Conclusion 35
**Résultats de l'enquête – vue d'ensemble** 36
**Recommandations politiques** 38
**Glossaire** **41**

Co-funded by the European Union

Co-funded by the European Union Grant agreement n. KA220-ADU-E61A293C REFERENCE DU DOSSIER 24PCA0020

# Introduction

Le présent document présente les résultats nationaux recueillis dans le cadre du projet BRICKS – Building Bridges, Building Skills: Enhancing Adults' Non-formal Craft Education for Sustainable Cultural Transmission. BRICKS est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme ERASMUS+ 2024 (KA220-ADU – Partenariats de coopération dans l'éducation des adultes). Son objectif est de renforcer la visibilité, la qualité et la reconnaissance de l'éducation non formelle des adultes dans les secteurs de l'artisanat et de l'artisanat patrimonial à travers l'Europe.

L'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat joue un rôle essentiel dans la préservation des savoirs traditionnels, le développement professionnel et la transmission des compétences aux générations futures. Pourtant, ce domaine demeure insuffisamment structuré et souvent peu reconnu dans les cadres nationaux de l'éducation et de la formation. Grâce à une recherche coordonnée et à une analyse menée dans plusieurs pays, BRICKS vise à combler cette lacune et à poser les bases d'un écosystème d'apprentissage non formel plus cohérent et plus accessible pour les artisans, les formateurs et les organisations.

Ce rapport national s'inscrit dans une étude comparative plus large menée en Belgique, en Pologne, en Géorgie et en Italie. Il présente les principales caractéristiques de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat au niveau national, examine les modèles existants de formation et de certification, identifie les défis rencontrés par les professionnels du secteur et recueille les points de vue des artisans à travers une enquête dédiée.

# Le projet BRICKS et son approche européenne

## Justification et besoins

L'objectif de ce rapport national est de documenter l'état actuel de l'éducation non formelle des adultes dans le secteur des métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial en Belgique. Il vise à fournir une vue d'ensemble cohérente des parcours de formation existants, des cadres juridiques et politiques, des mécanismes de validation, des défis rencontrés et des

bonnes pratiques identifiées, complétée par les témoignages directs d'artisans-formateurs et d'apprenants.

Le rapport contribue à l'étude comparative menée en Belgique, en Pologne, en Géorgie et en Italie et constitue un élément de la base factuelle qui permettra de cartographier l'éducation non formelle dans les pays partenaires.

## Objectifs

- Étudier les modèles existants d'éducation non formelle des adultes et les défis rencontrés dans le secteur de l'artisanat dans les pays partenaires.
- Soutenir les organisations partenaires, les formateurs en artisanat et les maîtres artisans afin d'élargir les opportunités, d'améliorer la qualité et de renforcer l'accessibilité de l'éducation non formelle des adultes dans les métiers de l'artisanat patrimonial et traditionnel.
- Accroître la visibilité du projet BRICKS et favoriser ses effets de diffusion aux niveaux national et européen.

À travers cette recherche, BRICKS a produit :

- Un état des lieux consolidé de l'éducation non formelle des adultes dans les métiers de l'artisanat dans les quatre pays partenaires ;
- Une meilleure compréhension, par les partenaires et les formateurs, des modèles existants et des pistes potentielles de développement ;
- Une sensibilisation accrue au rôle et à la valeur de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat aux niveaux national et européen.

Dans le présent rapport, les termes artisanat, métiers de l'artisanat, artisanat traditionnel (y compris les métiers d'art, les arts appliqués, l'art populaire et les domaines connexes) ainsi que savoirs traditionnels sont utilisés conformément au glossaire du projet.

## Partenaires

Le projet BRICKS repose sur un consortium de partenaires fortement ancrés dans les secteurs de l'artisanat et du patrimoine culturel, réunissant des expertises complémentaires dans les domaines de la formation, du plaidoyer, de la préservation du patrimoine et de

l'innovation. Le partenariat entre la Belgique, la Géorgie, la Pologne et l'Italie reflète à la fois une diversité géographique et une volonté commune de répondre aux principaux défis identifiés dans le domaine de l'éducation non formelle aux métiers de l'artisanat : la transmission des savoir-faire, le manque de reconnaissance, le financement limité et le renouvellement générationnel.

Le projet est coordonné par Mad'in Europe (MIE – Belgique), qui joue un rôle central de coordination et d'orientation stratégique. Fondée à Bruxelles en 2013, MIE a développé un positionnement fort à l'échelle européenne en faveur de la visibilité et de la reconnaissance des métiers du patrimoine, notamment les métiers d'art, l'artisanat traditionnel, les métiers du bâti ancien ainsi que la conservation-restauration. Sa mission consiste à mettre en valeur la contribution de ces professions à la création d'emplois et au développement durable, en les positionnant comme des atouts majeurs pour atteindre les objectifs du Pacte vert pour l'Europe. MIE accorde également une attention particulière à la transmission des savoir-faire aux nouvelles générations et plaide pour la reconnaissance de l'artisanat comme un secteur d'excellence plutôt que comme une activité marginale. Ce positionnement répond directement à plusieurs défis identifiés dans l'enquête, notamment le manque de visibilité, la reconnaissance institutionnelle limitée et la nécessité de replacer l'artisanat au cœur des débats socio-économiques contemporains.

Le projet bénéficie également de l'expertise du Georgian Arts and Culture Center (GACC – Géorgie), une organisation disposant de plus de vingt-cinq ans d'expérience dans les domaines du patrimoine culturel, des industries créatives et de la coopération internationale. Le GACC intervient dans un contexte où les métiers traditionnels sont profondément ancrés dans l'identité culturelle mais sont de plus en plus menacés par les pressions économiques, les phénomènes migratoires et le manque de soutien institutionnel. ONG accréditée auprès de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, membre de l'European Crafts Alliance et représentant officiel d'Europa Nostra en Géorgie, le GACC joue un rôle majeur dans la préservation, la promotion et la valorisation durable du patrimoine culturel géorgien. Ses activités comprennent des programmes éducatifs, le soutien à l'entrepreneuriat culturel et le développement de réseaux internationaux afin de renforcer la viabilité économique et la résilience des secteurs liés à l'artisanat. Son positionnement reflète de nombreuses problématiques structurelles mises en évidence par le projet BRICKS, en particulier l'urgence de sauvegarder les

savoir-faire menacés et de créer des perspectives durables pour les nouvelles générations d'artisans.

Le Musée national de Gdańsk (Pologne) contribue à renforcer les liens entre l'éducation artisanale, les pratiques muséales, la préservation du patrimoine et la sensibilisation du public. En tant que l'un des plus anciens musées de Pologne et institution culturelle nationale placée sous l'autorité du ministère de la Culture et du Patrimoine national, il joue un rôle central dans la collecte, la conservation et la diffusion des connaissances artistiques et culturelles. Son champ d'action couvre non seulement l'art polonais et européen, mais également le patrimoine ethnographique et interculturel, faisant de lui un acteur essentiel dans l'interprétation et la transmission de la culture matérielle. À travers ses activités éducatives, ses expositions et ses travaux de recherche, le musée contribue à une meilleure compréhension publique des métiers de l'artisanat et du patrimoine, renforçant ainsi le lien entre l'éducation non formelle et les écosystèmes culturels au sens large. Sa participation au projet BRICKS garantit l'intégration de connaissances institutionnelles et de perspectives fondées sur le patrimoine, en complément des approches davantage centrées sur la pratique.

Artex – Centre pour l'artisanat artistique et traditionnel en Toscane (Italie) apporte plus de trente ans d'expérience dans le soutien et le développement du secteur artisanal. Créé à l'initiative de Confartigianato et de la CAN, les deux principales organisations artisanales italiennes, Artex constitue une référence majeure pour les métiers d'art et l'artisanat traditionnel aux niveaux régional et international. L'organisation collabore étroitement avec les institutions publiques, notamment la Région Toscane et la Ville de Florence. Ses activités visent à promouvoir l'artisanat, à renforcer sa compétitivité et à favoriser l'innovation, notamment par l'intégration des technologies numériques et des pratiques durables. Son positionnement est particulièrement pertinent dans un contexte où l'artisanat représente à la fois un secteur économiquement important et un élément fondamental de l'identité culturelle, tout en étant confronté à des défis croissants liés à la concurrence mondiale et au renouvellement générationnel. En associant formation, accompagnement des entreprises et engagement dans les politiques publiques, Artex joue un rôle essentiel dans le rapprochement entre savoir-faire traditionnels et dynamiques contemporaines du marché.

Dans l'ensemble des pays partenaires, un élément commun ressort clairement : les partenaires ne sont pas de simples observateurs du secteur, mais des acteurs pleinement

engagés qui travaillent directement avec les artisans, les apprenants, les institutions et les communautés. Cette proximité garantit une approche fondée sur la pratique et l'expérience, permettant au projet de répondre à des défis concrets et de développer des solutions opérationnelles pertinentes.

La force du consortium réside dans cette combinaison entre ancrage local et vision transnationale. Chaque partenaire apporte une expertise spécifique — allant du plaidoyer européen (Belgique), à la préservation du patrimoine et à la coopération internationale (Géorgie), à la transmission institutionnelle et culturelle (Pologne), ainsi qu'à l'innovation et au développement du secteur (Italie) — tandis que le cadre du projet favorise la comparaison, l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel.

En définitive, les partenaires agissent comme des passerelles entre connaissance et pratique, entre patrimoine et innovation, entre réalités locales et stratégies européennes, ainsi qu'entre expériences individuelles d'apprentissage et besoins systémiques de développement.

Grâce à cette approche collaborative et à leur expérience directe de terrain, les membres du consortium contribuent à repositionner l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat comme un domaine stratégique, capable de soutenir le développement des compétences, les transitions vers la durabilité et la préservation du patrimoine culturel dans l'Europe contemporaine.

# Méthodologie

Les résultats nationaux présentés dans ce rapport reposent sur un processus de recherche en deux étapes mené par l'ensemble des partenaires du projet BRICKS selon un cadre méthodologique commun afin de garantir la comparabilité des résultats entre la Belgique, la Pologne, la Géorgie et l'Italie.

## 1. Desk Research

Chaque partenaire a mené une recherche documentaire structurée à partir d'un modèle commun élaboré au sein du consortium. Cette recherche a porté sur :

- les cadres juridiques et politiques relatifs à l'éducation non formelle des adultes ;

- les parcours de formation existants dans les métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial ;
- les mécanismes de validation et de certification ;
- le rôle des institutions et organisations actives dans l'éducation non formelle aux métiers de l'artisanat ;
- les exemples de bonnes pratiques ainsi que les relations entre apprentissage formel et non formel.

Les sources consultées comprenaient la législation nationale, les documents gouvernementaux et régionaux, les rapports sectoriels, la littérature académique ainsi que les informations publiquement disponibles provenant d'institutions actives dans les domaines de l'artisanat et du patrimoine.

## 2. Enquête

Une enquête transnationale a été conçue conjointement afin de recueillir les points de vue de :

- organisations ou personnes proposant des activités d'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat ;
- apprenants participant à des formations artisanales non formelles.

L'enquête a été diffusée au niveau national par les partenaires à travers leurs réseaux professionnels, associations, centres de formation et plateformes en ligne. L'ensemble des réponses a été collecté de manière centralisée par Artex S.Cons.R.L. et partagé avec les partenaires conformément au RGPD et au plan de gestion des données du projet.

L'enquête a exploré les pratiques de formation, les motivations, les obstacles rencontrés, les besoins en compétences ainsi que les attentes en matière de validation et de certification.

### Note méthodologique pour la Belgique

L'enquête nationale belge a été réalisée dans le cadre du projet BRICKS afin de mieux comprendre les réalités, les pratiques et les défis de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique. L'enquête s'adressait à la fois aux organisations

impliquées dans la transmission des savoir-faire artisanaux et aux apprenants participant à des activités de formation non formelle.

Au total, 43 réponses ont été recueillies grâce aux canaux de diffusion de Mad'in Europe. En raison de la portée européenne et du rayonnement international de l'organisation, l'enquête a également généré des réponses provenant d'organisations situées hors de Belgique, notamment dans d'autres pays européens. Une attention particulière a donc été accordée, lors de l'analyse, à la distinction entre les réponses belges et non belges.

Le jeu de données a ainsi été réparti en deux groupes principaux :

- les organisations impliquées dans l'éducation et la formation non formelles aux métiers de l'artisanat ;
- les apprenants participant à des formations liées aux métiers de l'artisanat.

Afin de garantir une analyse nationale plus précise, les réponses belges ont été privilégiées dans l'interprétation quantitative des résultats. Les réponses non belges ont toutefois été conservées dans l'analyse qualitative, car elles apportaient des éléments de comparaison pertinents concernant les dynamiques et les défis plus larges de l'éducation non formelle à l'échelle européenne.

Cette approche a été jugée particulièrement pertinente compte tenu de la dimension transnationale du projet BRICKS et des problématiques communes identifiées dans différents contextes européens.

Étant donné que de nombreuses questions autorisaient des réponses multiples et comportaient des réponses qualitatives ouvertes, un travail complémentaire de nettoyage et de catégorisation des données a été réalisé. Les réponses ont été regroupées en catégories thématiques afin de faciliter l'analyse comparative et la visualisation des résultats.

Ce travail a permis d'identifier des tendances récurrentes concernant :

- les types de savoir-faire artisanaux enseignés et acquis ;
- les profils et motivations des apprenants ;
- les formats de formation et leur accessibilité ;
- les pratiques d'évaluation et de certification ;
- la diversification des approches pédagogiques ;

- ainsi que les principaux défis structurels rencontrés par les organisations.

L'analyse combine ainsi des tendances quantitatives et des enseignements qualitatifs afin de fournir une compréhension plus nuancée du paysage actuel de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique.

Pour consulter davantage d'informations et accéder à la base de données, cliquez ici.

# État des lieux : Belgique

## 1. Cadres juridiques et politiques de l'éducation non formelle

En Belgique, l'éducation non formelle est reconnue dans la pratique, mais ne fait pas l'objet d'une définition juridique unifiée à l'échelle nationale. Sa compréhension repose sur des définitions statistiques, l'influence des politiques européennes et des approches développées au niveau régional.

Au niveau fédéral, il n'existe pas de définition juridique contraignante. Toutefois, l'office belge de statistique (Statbel) propose une distinction opérationnelle largement utilisée : l'éducation formelle conduit à l'obtention de diplômes reconnus, tandis que l'éducation non formelle comprend « tous les autres cours, les cours privés et les formations sur le lieu de travail, y compris les formations de courte durée ». Bien qu'elle n'ait pas de portée réglementaire, cette définition joue un rôle important dans la structuration de la collecte de données et dans l'orientation des discussions politiques (Statbel, 2023).

L'approche belge s'inscrit également dans le cadre européen, qui considère l'éducation non formelle comme complémentaire aux systèmes d'enseignement formels et souligne l'importance de reconnaître les compétences acquises en dehors des parcours éducatifs traditionnels. Cette perspective se reflète dans les politiques nationales et régionales promouvant l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences.

Au niveau régional, l'éducation non formelle est davantage intégrée aux cadres politiques :

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'éducation non formelle est intégrée aux politiques de jeunesse et de culture. La Déclaration de politique communautaire (2014-2019) souligne son rôle dans la promotion de la citoyenneté, de la participation et de l'émancipation,

notamment à travers le soutien aux organisations de jeunesse. Des acteurs clés tels que le Bureau International Jeunesse (BIJ) et les organisations de jeunesse reconnues jouent un rôle important dans la mise en œuvre d'activités d'apprentissage non formel, en particulier dans les domaines de la mobilité, de la formation et des échanges interculturels. Les recherches menées par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) mettent également en évidence le rôle central de ces acteurs dans l'écosystème de l'éducation non formelle.

En Flandre, les politiques sont davantage structurées et étroitement liées à l'apprentissage tout au long de la vie et à l'employabilité. L'intégration de l'Objectif de développement durable n°4 (éducation de qualité) comprend notamment des objectifs visant à accroître la participation à l'éducation formelle et non formelle. Par ailleurs, le dispositif de Validation des compétences acquises (VAC) permet d'identifier, d'évaluer et de certifier les compétences acquises en dehors de l'enseignement formel, en lien avec le Cadre flamand des certifications (Flemish Qualification Framework – FQF) (Vlaamse Codex, 2019).

À travers ces différents niveaux de gouvernance, l'éducation non formelle en Belgique présente plusieurs caractéristiques communes : elle est structurée mais flexible, ne conduit pas nécessairement à une certification formelle et repose largement sur des approches participatives et un apprentissage fondé sur la pratique.

Dans l'ensemble, le cadre belge se caractérise par une reconnaissance implicite de l'éducation non formelle, une forte différenciation régionale et un rôle important joué par les acteurs intermédiaires. Toutefois, l'absence d'une définition ou d'une stratégie nationale unifiée limite encore la cohérence et la visibilité du secteur, y compris dans les métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial.

## 2. Parcours d'apprentissage non formel et dispositifs de soutien dans les métiers de l'artisanat patrimonial

La Belgique dispose d'un écosystème développé mais régionalement diversifié de parcours d'apprentissage non formel dans le secteur des métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial. Ces parcours reposent principalement sur l'apprentissage par la pratique et sont souvent étroitement liés à la préservation du patrimoine, à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

En Wallonie, la formation non formelle dans les métiers du patrimoine est fortement structurée par des institutions publiques. L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) joue un rôle central de coordination en proposant des programmes de formation spécialisés dans des domaines tels que la maçonnerie, la charpenterie et la restauration du bâti ancien. Ces formations sont généralement modulaires, orientées vers la pratique et adaptées à différents niveaux de compétence. Leur accessibilité financière varie selon le statut des participants (par exemple, des tarifs réduits pour les demandeurs d'emploi ou une prise en charge complète dans le cadre de projets financés par l'Union européenne).

Sous la coordination de l'AWaP, des centres de formation de référence tels que le Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » et le Pôle de la Pierre proposent des formations pratiques de haut niveau dans les métiers du patrimoine bâti. Ils combinent enseignement technique et mise en situation dans des contextes réels de restauration, contribuant ainsi au perfectionnement professionnel ainsi qu'aux échanges internationaux en matière de formation, ce qui renforce le caractère structuré de l'apprentissage non formel dans ce secteur.

Des parcours complémentaires sont proposés par des organisations telles que le SIEP (Service d'Information sur les Études et les Professions), qui oriente les apprenants vers un large éventail de formations artisanales (textile, céramique, cuir, travail du métal, etc.) en collaboration avec des organismes tels que l'IFAPME, les CEFA et l'enseignement de promotion sociale (EPS). Ces parcours peuvent conduire à des certifications reconnues, tout en restant en dehors des systèmes traditionnels d'enseignement formel.

En Flandre, l'apprentissage non formel est souvent intégré aux institutions culturelles et patrimoniales, avec une forte attention portée à l'apprentissage pratique et expérientiel. Le Museum voor de Oudere Technieken (MOT) de Grimbergen en constitue un exemple emblématique, en proposant des ateliers de courte durée et des formations de plusieurs jours dans des métiers traditionnels tels que le travail du bois, la forge, la gravure sur pierre ou encore les techniques de construction traditionnelles. Ces initiatives bénéficient du soutien des autorités régionales, notamment du Brabant flamand, qui contribue à leur financement et à leur accessibilité.

Dans l'ensemble des régions, différents dispositifs de soutien existent mais demeurent fragmentés et ne sont pas systématiquement intégrés dans un cadre juridique spécifique. Ils comprennent notamment :

- des financements publics régionaux soutenant les institutions et centres de formation ;
- des tarifs de participation réduits pour certains groupes cibles (par exemple les demandeurs d'emploi) ;
- des financements européens par projet, pouvant dans certains cas couvrir l'intégralité des coûts de formation ;
- des liens avec les systèmes de formation professionnelle dans certains cas (par exemple l'IFAPME en Wallonie).

Dans l'ensemble, la Belgique offre un paysage riche et fortement orienté vers la pratique en matière d'apprentissage non formel dans les métiers de l'artisanat. Celui-ci est soutenu par un réseau d'institutions spécialisées. Toutefois, l'offre demeure inégale selon les régions et les secteurs artisanaux, les métiers du patrimoine bâti bénéficiant généralement d'un soutien plus structuré que des domaines tels que le textile ou les arts décoratifs.

## 3. Bonnes pratiques en matière d'apprentissage non formel dans les métiers de l'artisanat

Plusieurs exemples en Belgique illustrent la manière dont l'apprentissage non formel est mis en œuvre dans le secteur des métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial, notamment à travers des approches fondées sur la pratique et l'apprentissage en situation.

En Flandre, le Museum voor de Oudere Technieken (MOT) de Grimbergen propose un programme structuré d'activités d'apprentissage non formel. Grâce à ses ateliers « Doe » (« Comment faire ») et à ses formations de plusieurs jours, les participants peuvent s'initier à des métiers tels que la forge, le travail du bois, le torchis sur ossature bois, la gravure sur pierre ou encore les techniques de construction traditionnelles. Ces activités sont généralement de courte durée et accessibles aux apprenants adultes, avec un accent particulier sur l'acquisition de compétences pratiques sous la supervision de professionnels expérimentés.

En Wallonie, le Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » et le Pôle de la Pierre, sous la coordination de l'AWaP, proposent des formations dans les métiers du patrimoine bâti. Leurs programmes reposent sur un enseignement technique associé à une mise en pratique, souvent dans des contextes réels ou simulés de restauration. Ces initiatives visent

principalement la transmission des savoir-faire dans des secteurs tels que la taille de pierre, la charpenterie et la conservation du patrimoine.

Un autre exemple est celui de la Table Ronde de l'Architecture (TRA), qui intervient en dehors des systèmes d'enseignement formels et propose des formats d'apprentissage alternatifs tels que des universités d'été. Les participants sont souvent des architectes ou des étudiants en architecture, tandis que les formations sont dispensées par des artisans hautement qualifiés. Cette approche crée une dynamique d'apprentissage permettant aux participants de découvrir des techniques traditionnelles souvent peu présentes dans les cursus d'architecture, renforçant ainsi les liens entre la pratique architecturale et les savoir-faire artisanaux.

Ces exemples illustrent des formes d'apprentissage non formel fondées sur la pratique, encadrées par des professionnels expérimentés et accessibles à différents profils d'apprenants adultes grâce à des formats de formation flexibles.

## 4. Articulation entre éducation non formelle et éducation formelle

En Belgique, l'articulation entre éducation non formelle et éducation formelle dans le secteur des métiers de l'artisanat patrimonial repose sur la coopération entre organismes de formation, institutions publiques et organismes certificateurs, ainsi que sur des dispositifs structurés de validation des compétences.

En Wallonie, les programmes de formation de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) illustrent cette approche. Si l'AWaP dispense des formations techniques spécialisées, elle ne délivre pas directement de certifications formelles. Pour certains programmes, tels que la formation en gestion de chantiers du patrimoine, la certification est assurée en partenariat avec des institutions reconnues telles que l'IFAPME, le FOREM et l'EFP. Ces organismes sont responsables de l'évaluation, de la gestion administrative, des formations complémentaires incluant les compétences transversales (soft skills), ainsi que de la délivrance des certifications. Cette coopération s'inscrit dans le cadre de l'Accord de coopération du 24 octobre 2008, qui organise la formation en alternance comme une responsabilité partagée entre pouvoirs publics, organismes de formation et entreprises.

Un second exemple est celui du Master de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine, dans lequel des universités telles que l'UCLouvain collaborent avec l'AWaP. Les

enseignements sont assurés conjointement par des universitaires et des professionnels de l'artisanat, combinant ainsi savoirs académiques et expertise pratique.

En Flandre, l'articulation repose sur une logique différente, fondée sur le Cadre flamand des certifications (FQF) et le système de Validation des compétences acquises (VAC). Ces mécanismes permettent d'évaluer et de reconnaître officiellement les compétences acquises dans le cadre d'apprentissages non formels, indépendamment du parcours de formation suivi.

Parallèlement à ces parcours structurés, une part importante de l'offre de formation demeure non certifiante. Comme l'illustre le catalogue de l'AWaP, les modules de formation sont organisés selon des niveaux progressifs au sein d'un même métier. C'est notamment le cas dans le domaine de la pierre, avec des niveaux allant de Pierre 1 – connaissances fondamentales à Pierre 4 – conservation et restauration, ainsi que des niveaux d'initiation et de perfectionnement.

Dans l'ensemble, l'éducation non formelle en Belgique complète les parcours de formation formels et, dans certains cas, s'intègre aux processus de certification, reflétant un système où la formation et la certification sont assurées par des acteurs distincts.

## 5. Gouvernance des politiques de formation dans les métiers de l'artisanat

En Belgique, les politiques d'éducation et de formation sont fortement décentralisées et il n'existe pas de politique fédérale spécifique consacrée à la formation dans les métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial, ces compétences relevant des Régions et des Communautés.

En Flandre, la formation aux métiers du patrimoine est intégrée à des cadres politiques plus larges liés à la formation professionnelle, à l'éducation des adultes et au patrimoine culturel.

Le Cadre flamand des certifications (FQF) ainsi que le système de Validation des compétences acquises (VAC) structurent la reconnaissance des compétences, y compris celles acquises dans le cadre d'apprentissages non formels. Parallèlement, le décret relatif au soutien des activités patrimoniales favorise la sauvegarde et la valorisation sociale du patrimoine culturel. Toutefois, ces dispositifs ne ciblent pas spécifiquement la formation

dans les métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial, laquelle demeure abordée de manière indirecte.

En Wallonie, la gouvernance est davantage liée aux institutions patrimoniales. L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) joue un rôle central dans le développement et la mise en œuvre de formations dans les métiers du patrimoine bâti, notamment à travers le Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » et le Pôle de la Pierre. Ces initiatives bénéficient de financements publics et s'inscrivent dans des cadres d'éducation non formelle.

Au-delà des politiques régionales, la gouvernance repose également sur des mécanismes de coordination intermédiaires. L'Office francophone de la formation en alternance (OFFA) assure la supervision et la coordination des dispositifs de formation en alternance, tandis que le Service francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) élabore les profils de compétences professionnelles qui servent de référence pour les programmes de formation et les parcours de certification. Ces organismes contribuent à l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail.

Dans la Région de Bruxelles-Capitale, la gouvernance est plus complexe en raison de la coexistence des différentes communautés linguistiques. Les politiques éducatives relèvent principalement soit du système flamand, soit du système wallon, tandis que les politiques régionales du patrimoine soutiennent des activités liées aux métiers de l'artisanat, notamment dans les domaines de la restauration et de la conservation du patrimoine urbain.

Dans l'ensemble, la gouvernance de la formation dans les métiers de l'artisanat en Belgique se caractérise par une structure multiniveau et fragmentée, marquée par une forte autonomie régionale, l'implication d'institutions spécialisées et des mécanismes de coordination entre les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi. Il n'existe toutefois pas de politique intégrée spécifiquement consacrée à l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial.

## 6. Recherche et suivi de la transmission des savoir-faire dans le secteur de l'artisanat

En Belgique, la recherche et le suivi de l'apprentissage non formel dans le secteur de l'artisanat ne sont pas centralisés. Ils se développent à travers une combinaison de politiques

patrimoniales, de systèmes de qualification, de rapports institutionnels et de projets de recherche, reflétant l'organisation décentralisée des compétences.

En Flandre, le suivi est le plus structuré dans le cadre des politiques relatives au patrimoine culturel immatériel, où les techniques artisanales sont documentées à travers l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en Flandre. Ce système s'appuie sur des rapports périodiques, notamment dans le cadre des contributions à l'UNESCO, et accorde une attention particulière aux mesures de sauvegarde, notamment la transmission des connaissances et des savoir-faire. Parallèlement, la Validation des compétences acquises (VAC) et le Cadre flamand des certifications (FQF) fournissent des outils permettant d'identifier, d'évaluer et de certifier les compétences, y compris celles acquises dans le cadre d'apprentissages non formels.

En Wallonie, le suivi est moins formalisé. L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) joue un rôle important dans la formation et la transmission des savoir-faire à travers ses centres de formation, sans toutefois constituer un organisme spécifiquement chargé du suivi. Une reconnaissance politique existe néanmoins, notamment dans la Déclaration de politique régionale wallonne 2019-2024, qui souligne l'importance du soutien à la transmission des savoir-faire artisanaux.

La Belgique contribue également à la recherche académique et européenne à travers des projets tels que Tracks4Crafts, financé par Horizon Europe et coordonné par l'Université d'Anvers, qui s'intéresse à la transmission des savoir-faire artisanaux et à leur importance socio-économique.

Dans l'ensemble, le suivi demeure fragmenté, avec des approches plus structurées en Flandre et une attention davantage centrée sur l'offre de formation en Wallonie. Si la transmission des savoir-faire bénéficie d'un soutien actif, elle n'est encore que partiellement documentée au moyen d'outils de suivi systématiques et comparables.

# Résultats de l'enquête

## Résultats pour la Belgique

### Vue d'ensemble du paysage de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat

Les résultats de l'enquête mettent en évidence un paysage particulièrement diversifié de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique, couvrant un large éventail de disciplines artisanales, de modes de transmission et de formats pédagogiques. Les organisations représentées dans l'enquête interviennent aussi bien dans les métiers liés au patrimoine que dans des pratiques artisanales contemporaines, illustrant ainsi la richesse et la diversité du secteur.

| Indicateur | Nombre | Part |
|---|---|---|
| Nombre total d'organisations interrogées | **32** | 100% |
| Organisations belges | **13** | 40.6% |
| Organisations espagnoles | **6** | 18.8% |
| Organisations françaises | **4** | 12.5% |
| Autres pays (6 pays) | **9** | 28.1% |

Parmi les domaines artisanaux représentés, les techniques de décoration et de finition constituent la catégorie la plus fréquemment enseignée, citées par 40,6 % des organisations. Les pratiques liées à la céramique et à l'argile sont également fortement représentées (37,5 %), suivies du travail du bois, du travail du métal, des techniques textiles et des métiers liés à la construction, chacun mentionné par 28,1 % des organisations. Ces résultats témoignent

de la place importante occupée par les savoir-faire liés aux matériaux et au patrimoine au sein de l'écosystème belge de l'éducation non formelle.

D'autres disciplines, bien que moins représentées, illustrent également la diversité du secteur. Les techniques liées au papier et à l'imprimerie ainsi que les métiers de la bijouterie et de l'orfèvrerie sont chacune enseignées par 18,8 % des organisations, tandis que les techniques du cuir et de la chaussure représentent 12,5 % des réponses. Seul un nombre très limité d'organisations a déclaré exercer des activités en dehors des catégories proposées, ce qui suggère que le cadre de l'enquête reflète globalement la diversité des activités présentes dans le secteur.

| Discipline | Organisations | Part |
|---|---|---|
| Techniques de décoration et de finition | **13** | 40.6% |
| Céramique et travail de l'argile | **12** | 37.5% |
| Travail du bois | **9** | 28.1% |
| Travail du métal | **9** | 28.1% |
| Techniques textiles | **9** | 28.1% |
| Métiers liés à la construction | **9** | 28.1% |
| Techniques du papier et de l'imprimerie | **6** | 18.8% |
| Bijouterie et orfèvrerie | **6** | 18.8% |
| Cuir et fabrication de chaussures | **4** | 12.5% |
| Autres (hors catégories prédéfinies) | **1** | 3.1% |



Co-funded by the European Union Grant agreement n. KA220-ADU-E61A293C REFERENCE DU DOSSIER 24PCA0020

L'analyse montre également que la majorité des organisations conservent une offre de formation relativement spécialisée. Près de 69 % d'entre elles ont été classées comme structures spécialisées, centrées sur un nombre limité de domaines artisanaux. À l'inverse, 18,8 % présentent un profil fortement polyvalent, associant plusieurs disciplines et pratiques liées à différents matériaux au sein d'une même structure de formation. Une proportion plus restreinte (12,5 %) se situe dans une position intermédiaire entre ces deux modèles.

| Type d'organisation | Nombre | Part |
|---|---|---|
| Structure spécialisée (≤ 3 domaines) | **22** | 68.8% |
| Profil intermédiaire | **4** | 12.5% |
| Structure polyvalente (fortement diversifiée) | **6** | 18.8% |

La coexistence de structures spécialisées et polyvalentes reflète la nature hétérogène de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat. Certaines organisations privilégient la transmission approfondie de techniques et de savoir-faire très spécifiques, tandis que d'autres adoptent des approches interdisciplinaires plus larges, combinant plusieurs métiers, pratiques patrimoniales et compétences complémentaires.

Au-delà de la diversité des disciplines enseignées, les réponses à l'enquête soulignent également l'importance centrale de l'apprentissage pratique et de la pédagogie en atelier. Dans la plupart des organisations, la transmission des savoir-faire repose avant tout sur l'expérimentation, le contact direct avec les matériaux et l'apprentissage par la pratique. Cela confirme la dimension fortement expérientielle de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat, où les compétences techniques se développent grâce à la pratique, à la répétition des gestes, à l'observation et aux échanges avec des professionnels expérimentés.

## Learner Profiles and Motivations



Co-funded by the European Union Grant agreement n. KA220-ADU-E61A293C REFERENCE DU DOSSIER 24PCA0020

Les réponses des apprenants recueillies dans le cadre de l'enquête mettent en évidence une grande diversité de motivations et de parcours d'engagement dans l'éducation non formelle aux métiers de l'artisanat en Belgique. Bien que le nombre de réponses soit relativement limité (12 réponses), les résultats apportent néanmoins des enseignements précieux sur les différentes fonctions et attentes associées à ces parcours d'apprentissage.

Le profil le plus fréquemment rencontré est celui d'apprenants souhaitant approfondir ou se spécialiser dans une technique qu'ils maîtrisent déjà, représentant 50 % des réponses (6 sur 12). Ce résultat montre que l'éducation non formelle joue un rôle important non seulement dans l'initiation et la découverte des métiers, mais également dans le perfectionnement de compétences pratiques déjà acquises.

La reconversion professionnelle apparaît également comme une motivation majeure, représentant 33,3 % des réponses (4 sur 12). Ce constat confirme le rôle de l'éducation non formelle comme levier de transition professionnelle, notamment pour les personnes souhaitant s'orienter vers une activité davantage fondée sur le travail de la matière, le sens du métier ou une plus grande autonomie.

Une plus faible proportion d'apprenants participe principalement aux formations dans le cadre d'un loisir (25 %), tandis qu'un nombre limité de réponses renvoie à d'autres situations ou motivations individuelles. Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'éducation non formelle répond simultanément à des objectifs personnels, professionnels et exploratoires.

| Motivation principale / Profil | Apprenants | Part |
|---|---|---|
| Approfondissement ou spécialisation d'une technique existante | 6 | 50,0 % |
| Reconversion professionnelle | 4 | 33,3 % |
| Loisir | 3 | 25,0 % |
| Autres situations individuelles | 1 | 8,3 % |

| Motivation principale / Profil | Apprenants | Part |
|---|---|---|
| Approfondissement ou spécialisation d'une technique existante | **6** | 50.0% |
| Reconversion professionnelle | **4** | 33.3% |
| Loisirs | **3** | 25.0% |
| Autres situations individuelles | **1** | 8.3% |

Les réponses qualitatives des apprenants viennent enrichir cette analyse et mettent en évidence plusieurs tendances récurrentes. Les motivations liées à la professionnalisation sont les plus fréquentes, apparaissant dans 58,3 % des réponses (7 sur 12). De nombreux participants expriment le souhait d'acquérir des compétences pratiques susceptibles de soutenir leur activité professionnelle, de compléter leur métier actuel ou de favoriser une plus grande autonomie professionnelle.

Parallèlement, les motivations artistiques et l'intérêt pour le patrimoine apparaissent chacun dans 16,7 % des réponses. Plusieurs apprenants évoquent leur intérêt pour les savoir-faire traditionnels, les techniques anciennes, les pratiques de restauration ou les arts décoratifs. D'autres mettent en avant leur curiosité et leur désir de découvrir de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux.

Les réponses révèlent également une recherche plus large de pratiques manuelles et concrètes. Certains apprenants décrivent l'apprentissage des métiers de l'artisanat comme une manière de renouer avec une activité pratique et le travail de la matière, souvent présenté comme un complément à un environnement professionnel davantage intellectuel ou administratif.

Les techniques acquises par les participants reflètent fortement cette orientation vers les pratiques patrimoniales et les métiers manuels. Les apprenants mentionnent fréquemment des techniques de restauration, la dorure, la gravure, la céramique, la poterie, les arts

décoratifs ainsi que d'autres métiers nécessitant précision, patience et maîtrise des outils et des matériaux.

Dans leur ensemble, ces résultats montrent que l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique attire un public d'apprenants très diversifié, situé à l'intersection du développement professionnel, de l'épanouissement personnel, de la transmission du patrimoine et de l'exploration créative. Cette diversité constitue l'une des principales caractéristiques du secteur et souligne l'importance de proposer des environnements d'apprentissage souples et adaptables, capables de répondre à des parcours et des attentes variés.

| Thématique de motivation | Apprenants | Part |
|---|---|---|
| Professionnalisation (acquisition de compétences directement mobilisables) | 7 | 58,3 % |
| Intérêt pour le patrimoine (savoir-faire traditionnels, restauration) | 2 | 16,7 % |
| Motivation artistique (exploration créative) | 2 | 16,7 % |
| Curiosité / découverte d'une nouvelle technique | 2 | 16,7 % |
| Recherche d'une activité manuelle et concrète | 1 | 8,3 % |

| Thématique de motivation | Learners | Share |
|---|---|---|
| Professionnalisation (acquisition de compétences directement mobilisables) | 7 | 58.3% |

| | | |
|---|---|---|
| Intérêt pour le patrimoine (savoir-faire traditionnels, restauration) | **2** | 16.7% |
| Motivation artistique (exploration créative) | **2** | 16.7% |
| Curiosité / découverte d'une nouvelle technique | **2** | 16.7% |
| Recherche d'une activité manuelle et concrète | **1** | 8.3% |

## Découverte clé

L'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique attire un public d'apprenants très diversifié, à la croisée du développement professionnel, de l'épanouissement personnel, de la transmission du patrimoine et de l'exploration créative. Cette diversité constitue l'une des principales caractéristiques du secteur et souligne l'importance de proposer des environnements d'apprentissage flexibles et adaptés à la diversité des parcours.

## Accessibilité et formats d'apprentissage

Les résultats de l'enquête mettent en évidence la grande accessibilité et la flexibilité de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique. Tant les réponses des organisations que celles des apprenants montrent que le secteur se caractérise par une diversité de points d'entrée, de formats d'apprentissage et de parcours.

L'un des principaux constats concerne les conditions d'accès relativement ouvertes à de nombreux programmes de formation. Parmi les organisations interrogées, 12 ont indiqué qu'aucun prérequis formel n'était nécessaire pour participer à tout ou partie de leur offre de formation. Plusieurs répondants ont précisé que leurs formations étaient accessibles aux débutants ou ouvertes à toute personne intéressée par le métier. Parallèlement, 7 organisations ont souligné l'importance de certaines compétences comportementales ou aptitudes personnelles, telles que la patience, la concentration, la dextérité manuelle ou la sensibilité artistique. Enfin, 9 organisations ont déclaré exiger certaines compétences

techniques ou une expérience pratique préalable pour accéder aux formations les plus avancées.

| Condition d'accès | Organisations | Part |
|---|---|---|
| Aucun prérequis formel | 12 | 37,5 % |
| Compétences comportementales ou aptitudes personnelles recommandées | 7 | 21,9 % |
| Compétences techniques ou expérience préalable requises | 9 | 28,1 % |
| Autres conditions spécifiques | 3 | 9,4 % |

| Condition d'accès | Organisations | Part |
|---|---|---|
| Aucun prérequis formel | **12** | 37.5% |
| Compétences comportementales ou aptitudes personnelles recommandées | **7** | 21.9% |
| Compétences techniques ou expérience préalable requises | **9** | 28.1% |
| Autres conditions spécifiques | **3** | 9.4% |

Ces résultats suggèrent que l'éducation non formelle s'organise selon une structure à plusieurs niveaux, combinant des formations d'initiation, de découverte et de spécialisation. Si de nombreuses organisations cherchent à rester accessibles aux débutants, d'autres proposent des formations avancées destinées à des apprenants déjà familiarisés avec certaines techniques ou avec un environnement professionnel spécifique.

La durée des formations varie également considérablement d'une organisation à l'autre. Les formats de courte durée, inférieurs à six mois, sont les plus fréquents et sont proposés par 53,1 % des organisations. Toutefois, de nombreuses structures offrent également des parcours de moyenne ou de longue durée : 28,1 % proposent des formations comprises entre six mois et un an, 18,8 % des programmes d'une durée de un à deux ans et 12,5 % des parcours dépassant deux ans. En outre, 28,1 % des organisations indiquent proposer des formats particulièrement flexibles, adaptés aux besoins des apprenants, aux réalités des ateliers ou à une organisation modulaire des formations.

Cette diversité de durées reflète la coexistence d'objectifs pédagogiques très différents au sein de l'éducation non formelle. Certaines organisations privilégient les ateliers d'initiation ou les sessions intensives de découverte, tandis que d'autres accompagnent les apprenants dans l'acquisition progressive de compétences, la maîtrise d'un métier ou leur insertion professionnelle.

L'enquête met également en évidence la diversité des profils de participation. Le profil le plus fréquemment identifié par les organisations est celui des personnes suivant une formation dans une perspective de loisir ou de développement personnel, mentionné par 68,8 % des répondants. Ce résultat confirme la forte dimension culturelle et personnelle de l'éducation non formelle, qui constitue souvent un espace de créativité, d'épanouissement et de découverte des pratiques artisanales.

Les motivations professionnelles demeurent toutefois tout aussi importantes. Le perfectionnement des compétences et la spécialisation professionnelle représentent le profil d'apprenants le plus fréquemment identifié par les organisations, cité par 75 % des répondants. En outre, 59,4 % des organisations accueillent des personnes en reconversion professionnelle, tandis que 43,8 % indiquent former des professionnels déjà actifs dans le secteur de l'artisanat souhaitant approfondir ou diversifier leurs compétences. Des modèles de participation fondés sur l'apprentissage ou l'alternance sont également présents dans 28,1 % des organisations.

Ces résultats confirment la nature hybride de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique. Le secteur répond simultanément aux besoins des amateurs, des passionnés de patrimoine, des personnes en reconversion ainsi que des professionnels expérimentés souhaitant développer de nouvelles compétences. Cette capacité à s'adresser à des profils variés et à répondre à des objectifs d'apprentissage multiples constitue l'une des principales forces du secteur.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'accessibilité et la flexibilité pédagogique sont des caractéristiques fondamentales de l'éducation non formelle. La coexistence d'ateliers ouverts à tous, de parcours spécialisés de longue durée, de formats modulables et d'environnements d'apprentissage fondés sur la pratique permet aux organisations de répondre à des besoins très diversifiés tout en maintenant un lien étroit avec le travail de la matière, la transmission des savoir-faire et les métiers du patrimoine.

## Evaluation, Certification and Recognition

Les résultats de l'enquête montrent que les pratiques d'évaluation et de certification dans l'éducation non formelle demeurent très diverses et reposent souvent sur des approches relativement informelles. Si certaines organisations ont développé des dispositifs structurés de validation des compétences, de nombreux parcours de formation continuent de s'appuyer sur des formes de reconnaissance plus souples et non formelles.

La moitié des organisations interrogées (50 %) indiquent ne procéder à aucune évaluation formelle des compétences acquises au cours de la formation. Dans de nombreux cas, les apprentissages sont évalués de manière informelle, à travers l'observation, la participation aux ateliers, la progression technique ou les échanges directs entre les apprenants et les professionnels. Cette approche reflète le caractère profondément expérientiel et fondé sur la pratique de l'éducation non formelle, où les compétences sont souvent transmises et reconnues à travers l'expérience plutôt qu'au moyen de procédures d'évaluation standardisées.

Parallèlement, 28,1 % des organisations indiquent que les apprenants réalisent des exercices d'autoévaluation, généralement intégrés aux approches pédagogiques développées en atelier. Une proportion plus limitée d'organisations met en œuvre des dispositifs plus

formalisés, comprenant notamment des évaluations des compétences techniques (18,8 %) ou des cadres structurés de validation et de certification des compétences (21,9 %).

| Pratique d'évaluation (organisations) | Organisations | Part |
|---|---|---|
| Aucune évaluation formelle | 16 | 50,0 % |
| Dispositifs d'autoévaluation des apprenants | 9 | 28,1 % |
| Évaluation des compétences techniques | 6 | 18,8 % |
| Cadre structuré de validation / certification | 7 | 21,9 % |

| **Pratique d'évaluation (organisations)** | **Organisations** | **Part** |
|---|---|---|
| Aucune évaluation formelle | **16** | 50.0% |
| Dispositifs d'autoévaluation des apprenants | **9** | 28.1% |
| Évaluation des compétences techniques | **6** | 18.8% |
| Cadre structuré de validation / certification | **7** | 21.9% |

La forme de reconnaissance la plus répandue reste néanmoins la délivrance d'attestations ou de certificats de participation plutôt que de qualifications officiellement reconnues. Cette tendance est largement confirmée par les réponses des apprenants : 75 % déclarent recevoir

une attestation de participation, tandis que seuls 8,3 % mentionnent l'existence d'une évaluation des compétences techniques. Très peu d'apprenants font état de dispositifs d'évaluation véritablement structurés.

Les réponses des apprenants confirment ainsi les observations formulées par les organisations quant au caractère principalement informel des pratiques d'évaluation. La plupart indiquent recevoir une simple attestation de participation plutôt qu'une qualification officielle, même si beaucoup expriment le souhait de bénéficier d'une forme de reconnaissance. Cela montre que la certification peut jouer un rôle important en matière de visibilité, de légitimité professionnelle et de valorisation personnelle, y compris dans des contextes d'apprentissage non formels.

Si seulement 25 % des apprenants considèrent la certification comme absolument indispensable, la moitié des répondants estiment qu'elle est utile « dans une certaine mesure ». Ce résultat suggère que les apprenants reconnaissent l'intérêt d'une reconnaissance plus formelle, même au sein d'environnements d'apprentissage fortement fondés sur la pratique.

| Forme de reconnaissance | Apprenants | Part |
|---|---|---|
| Attestation de participation | 9 | 75,0 % |
| Aucune évaluation | 2 | 16,7 % |
| Évaluation des compétences techniques | 1 | 8,3 % |

| Forme de reconnaissance | Apprenants | Part |
|---|---|---|
| Attestation de participation | **9** | 75.0% |

| | | |
|---|---|---|
| Aucune évaluation | **2** | 16.7% |
| Évaluation des compétences techniques | **1** | 8.3% |

L'enquête met également en évidence des défis structurels plus larges liés à la reconnaissance de l'apprentissage non formel dans les métiers de l'artisanat. Le manque de reconnaissance des certifications non formelles apparaît comme l'une des principales difficultés du secteur, identifiée par 50 % des organisations. Cette problématique semble étroitement liée à des enjeux plus larges de légitimité professionnelle, de visibilité et d'intégration institutionnelle des parcours d'éducation non formelle.

Au-delà de cette question, la fragilité financière constitue le principal défi mentionné par les organisations. Près de 60 % des répondants considèrent le manque de financement comme un obstacle majeur limitant leurs activités et leurs capacités de formation. Les difficultés à attirer des apprenants sont également fréquemment citées (31,3 %), de même que des préoccupations, plus limitées mais néanmoins significatives, concernant les possibilités de collaboration ainsi que l'obsolescence des outils ou des infrastructures.

Principale tension

La souplesse et le caractère informel de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat constituent l'une de ses principales forces. Toutefois, l'absence de cadres de certification largement reconnus peut limiter la visibilité et la légitimité professionnelle des compétences acquises par ces voies d'apprentissage, une problématique identifiée par 50 % des organisations comme un défi majeur.

**Principale tension**

La souplesse et le caractère informel de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat constituent l'une de ses principales forces. Toutefois, l'absence de cadres de certification largement reconnus peut limiter la visibilité et la légitimité professionnelle des compétences acquises par ces voies d'apprentissage, une problématique identifiée par 50 % des organisations comme un défi majeur.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que le renforcement des mécanismes de reconnaissance, tout en préservant la flexibilité pédagogique qui caractérise l'éducation non formelle, constitue l'un des principaux défis à relever pour l'avenir du secteur en Belgique. L'enquête met en évidence un besoin croissant de cadres plus cohérents permettant de soutenir la validation et la reconnaissance des compétences acquises dans des environnements d'apprentissage fondés sur la pratique, les ateliers et l'éducation non formelle.

## Diversification de l'éducation et besoins émergents

Les résultats de l'enquête montrent que l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique se situe aujourd'hui à la croisée de la tradition, de la transmission des savoir-faire et de l'adaptation à l'évolution des contextes professionnels et sociétaux. Si le cœur de la plupart des activités de formation reste fortement centré sur les savoir-faire techniques, le travail de la matière et la transmission des métiers du patrimoine, plusieurs organisations ont également commencé à intégrer des compétences complémentaires allant au-delà des seuls savoir-faire artisanaux.

Parmi les organisations interrogées, l'histoire, l'architecture et l'histoire de l'art constituent les disciplines complémentaires les plus fréquemment proposées, puisqu'elles sont offertes par 50 % des organisations. Ce résultat reflète la forte dimension culturelle et patrimoniale de nombreux environnements de formation, notamment dans les domaines de la restauration, des techniques traditionnelles de construction, des arts décoratifs et de la conservation du patrimoine. Dans de nombreux cas, l'apprentissage technique est étroitement associé à une compréhension plus large des contextes historiques, architecturaux et matériels.

D'autres compétences transversales sont moins largement proposées, mais restent présentes dans une partie du secteur. Des formations liées à l'entrepreneuriat sont proposées par 28,1 % des organisations, tandis que 21,9 % offrent des formations aux outils numériques, notamment à travers la modélisation 3D, la fabrication numérique ou le design graphique. Les formations consacrées à la communication et au marketing sont plus rares et concernent 15,6 % des organisations.

Parallèlement, plus d'un tiers des organisations (37,5 %) indiquent ne proposer aucune formation complémentaire au-delà de l'enseignement technique des métiers de l'artisanat. Ce constat confirme que de nombreuses structures d'éducation non formelle restent avant tout centrées sur la transmission directe des savoir-faire pratiques et sur l'apprentissage en atelier.

Ces résultats mettent en évidence une tension persistante entre, d'une part, la volonté de préserver des modèles de transmission très spécialisés et, d'autre part, la nécessité de s'adapter aux réalités professionnelles contemporaines. Si la maîtrise technique demeure au cœur des formations, l'intégration progressive de compétences liées à l'entrepreneuriat, aux outils numériques ou à la communication témoigne d'une prise de conscience croissante de la nécessité d'accompagner les apprenants non seulement comme artisans, mais aussi comme professionnels indépendants évoluant dans un environnement économique et numérique de plus en plus complexe.

L'enquête montre toutefois que les organisations continuent de faire face à d'importantes contraintes structurelles susceptibles de limiter la diversification pédagogique et leur développement à long terme. Le manque de financement apparaît comme le principal défi, cité par 59,4 % des répondants. Parallèlement, la moitié des organisations considèrent que le manque de reconnaissance des certifications issues de l'éducation non formelle constitue un obstacle majeur à la visibilité et à la légitimité de leurs activités de formation.

Parmi les autres difficultés figurent les difficultés à attirer des apprenants (31,3 %), le manque d'opportunités de collaboration (15,6 %) ainsi que l'obsolescence des outils et des infrastructures (6,3 %). Ces résultats suggèrent que de nombreuses organisations évoluent dans un contexte fragile, malgré leur rôle essentiel dans la transmission du patrimoine, l'apprentissage tout au long de la vie et la reconversion professionnelle.

Dans le même temps, les réponses des apprenants mettent en évidence une évolution des attentes, qui associent de plus en plus l'apprentissage technique à des aspirations plus larges liées à l'autonomie professionnelle, à la créativité et à la recherche d'un travail porteur de sens. Plusieurs répondants indiquent que leur motivation ne réside pas uniquement dans l'acquisition de techniques spécifiques, mais également dans un projet de reconversion, de développement d'une activité indépendante ou d'intégration de compétences artisanales dans un parcours professionnel plus large.

Pris dans leur ensemble, ces résultats suggèrent que le développement futur de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat dépendra de sa capacité à préserver les atouts des modèles de transmission fondés sur l'atelier et la pratique, tout en renforçant les compétences transversales, la visibilité du secteur, les dispositifs de reconnaissance et les mécanismes de soutien institutionnel.

À cet égard, l'enquête souligne l'importance de développer des approches plus intégrées, capables d'articuler savoir-faire techniques, sensibilisation au patrimoine, compétences entrepreneuriales et réalités professionnelles contemporaines. Le renforcement des mécanismes de reconnaissance, l'amélioration des possibilités de collaboration et le soutien à la diversification pédagogique pourraient contribuer de manière significative à renforcer la durabilité et l'attractivité de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat au sein du paysage culturel, éducatif et économique.

## Signaux qualitatifs et témoignages individuels

Au-delà des résultats quantitatifs, plusieurs témoignages individuels apportent un éclairage complémentaire particulièrement pertinent dans le contexte du projet BRICKS.

### Crise de la transmission entre les générations

Plusieurs professionnels décrivent une aggravation de la crise de la transmission des savoir-faire. Les artisans expérimentés vieillissent, les jeunes sont difficiles à attirer vers ces métiers et la viabilité économique des structures de formation non formelle demeure fragile. Un répondant spécialisé dans la restauration des instruments à clavier anciens estime ainsi que le nombre de restaurateurs qualifiés en Europe pourrait être divisé par quatre au cours des cinq à dix prochaines années, simplement parce que cette activité ne permet pas de générer des revenus suffisants pour attirer une nouvelle génération de professionnels.

### Obstacles financiers pour les apprenants

Les commentaires des apprenants mettent systématiquement en évidence les contraintes financières comme le principal obstacle pratique rencontré par les personnes engagées dans une reconversion professionnelle. Plusieurs répondants indiquent avoir financé eux-mêmes des formations dont le coût variait entre 6 000 € et 8 500 €, sans pouvoir bénéficier d'un soutien public lorsque celles-ci étaient suivies en parallèle d'une activité professionnelle.

L'un d'entre eux précise que, sans la possibilité d'échelonner le paiement en mensualités, la formation lui aurait tout simplement été inaccessible.

### Lacunes en matière de reconnaissance administrative

Une formatrice en céramique souligne un paradoxe structurel : elle ne peut obtenir le statut officiel d'« artisan certifié » parce qu'elle exerce son activité sous le statut d'une coopérative (SMart) plutôt qu'en tant qu'indépendante disposant de son propre numéro de TVA. Ce témoignage illustre la manière dont certains cadres administratifs peuvent, de manière involontaire, exclure des professionnels ayant fait le choix de structures d'activité plus souples ou alternatives.

### Lacunes dans les classifications

Un répondant travaillant le plastique recyclé pour la création de bijoux indique n'avoir trouvé aucune catégorie correspondant à son activité dans la liste proposée par l'enquête. Ce témoignage met en évidence un enjeu plus large : les classifications actuelles des métiers de l'artisanat ne rendent pas toujours compte de l'émergence de pratiques innovantes et durables, qui risquent ainsi de rester invisibles dans les dispositifs de soutien et de reconnaissance.

### Le rôle de la motivation personnelle dans la transmission

Plusieurs formateurs expliquent que leur engagement dans l'enseignement repose sur une double motivation : transmettre les savoir-faire reçus de leurs propres maîtres et assurer la pérennité économique de leur activité. L'un des répondants souligne également que l'enseignement permet de rompre l'isolement souvent vécu par les artisans travaillant seuls, mettant ainsi en lumière les dimensions sociales et humaines de la transmission, rarement prises en compte dans les analyses plus formelles du secteur.

## Conclusion

L'enquête nationale menée en Belgique confirme la richesse, la diversité et la résilience du paysage de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat. Ce secteur joue un rôle essentiel dans la transmission des savoir-faire, la reconversion professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie. Ses principales forces résident dans sa flexibilité

pédagogique, son accessibilité et la qualité de ses modèles de transmission fondés sur la pratique.

Dans le même temps, l'enquête met en évidence un secteur confronté à une réelle fragilité structurelle. Les deux principaux défis identifiés, à savoir la précarité financière et l'absence de dispositifs de certification largement reconnus, concernent des organisations de toutes tailles, dans l'ensemble des domaines artisanaux étudiés. Ces difficultés ne remettent pas en cause la qualité ou la pertinence des savoir-faire transmis, mais bien les conditions nécessaires pour assurer leur pérennité et leur reconnaissance.

Les résultats de cette enquête alimentent directement les recommandations formulées dans le cadre du projet BRICKS et soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes de reconnaissance, les dispositifs de soutien et la visibilité de l'éducation non formelle, afin de garantir la transmission durable des savoir-faire artisanaux en Belgique comme dans le reste de l'Europe.

## Résultats de l'enquête – vue d'ensemble

L'enquête menée en Belgique dans le cadre du projet BRICKS dresse un tableau à la fois complexe et particulièrement révélateur de l'éducation non formelle dans le secteur des métiers de l'artisanat. Elle montre que, bien que ce domaine soit reconnu comme une composante essentielle de l'apprentissage tout au long de la vie, il demeure insuffisamment structuré, fragmenté et largement tributaire de l'initiative des artisans, des ateliers et des organisations locales. La Belgique dispose d'un riche écosystème de savoir-faire, de pratiques et de compétences, mais manque encore d'une coordination systémique permettant de valoriser pleinement son potentiel culturel, économique et éducatif. L'étude met en évidence un secteur marqué par une tension constante entre l'excellence des savoir-faire et une certaine fragilité structurelle, entre un fort ancrage territorial et un manque de reconnaissance institutionnelle, ainsi qu'entre la volonté de transmettre les métiers et la difficulté d'attirer les nouvelles générations.

Les principales tendances observées mettent en évidence un secteur caractérisé par des formations de courte durée, intensives et fortement axées sur la pratique, reposant sur le travail en atelier et l'apprentissage expérientiel. La majorité des formateurs exercent leur activité depuis de nombreuses années, confirmant le rôle central de la transmission

intergénérationnelle des savoir-faire. Les collaborations s'établissent principalement à l'échelle locale, en partenariat avec les pouvoirs publics locaux et les associations artisanales, tandis que les liens avec les réseaux nationaux ou internationaux demeurent plus limités. La durabilité apparaît comme une valeur transversale, illustrée par le recours fréquent à des matériaux naturels, recyclés ou issus de circuits locaux. Toutefois, la fragmentation du système, les disparités dans les mécanismes de financement régionaux et l'absence de parcours de certification clairs et harmonisés limitent le développement et la visibilité du secteur.

Les apprenants ayant participé à l'enquête sont principalement des adultes, souvent engagés dans une reconversion professionnelle ou à la recherche d'un parcours professionnel davantage porteur de sens. Leurs principales attentes portent sur l'accès à des formations financièrement accessibles, la possibilité d'acquérir des compétences concrètes et directement mobilisables sur le marché du travail, un meilleur accompagnement vers l'emploi ainsi que l'obtention de certifications reconnues. Nombre d'entre eux soulignent l'importance des formations gratuites ou subventionnées, qui représentent bien souvent la seule possibilité d'accéder à une formation artisanale. L'expérience pratique en atelier est largement perçue comme une étape déterminante, capable d'ouvrir de nouvelles perspectives tant sur le plan professionnel que personnel.

Les artisans, les formateurs et les organisations expriment des besoins tout aussi clairs. Ils appellent à une meilleure reconnaissance institutionnelle, à un renforcement du soutien financier et des infrastructures, au développement de réseaux plus solides entre les écoles, les ateliers et les institutions, ainsi qu'à une meilleure orientation permettant de redonner toute leur place et leur visibilité aux métiers de l'artisanat. Beaucoup soulignent les difficultés à accueillir des apprentis sans soutien financier suffisant, la formation nécessitant du temps, des matériaux et des équipements souvent coûteux. D'autres insistent sur la nécessité de dépasser l'isolement des acteurs du secteur et de favoriser des formes de coopération plus structurées. Les besoins en espaces de travail adaptés sont également largement évoqués, en particulier dans les zones urbaines où le coût des locaux est élevé et où les ateliers ne peuvent souvent accueillir qu'un nombre limité de participants.

Les principaux obstacles identifiés concernent le manque de financements pérennes, la faible reconnaissance des compétences acquises dans le cadre d'apprentissages non formels, les difficultés à attirer les jeunes, la pression fiscale et les contraintes

administratives, le renouvellement générationnel ainsi que la fragmentation du système de formation. Malgré ces difficultés, l'enquête fait également émerger des perspectives encourageantes : un renforcement des liens entre les établissements d'enseignement et les ateliers, des dispositifs de financement ciblés pour la formation des jeunes, des systèmes de certification plus lisibles, une revalorisation culturelle de l'artisanat comme langage contemporain plutôt que comme activité marginale, ainsi qu'une plus grande ouverture à l'innovation numérique et à l'expérimentation. Dans son ensemble, l'enquête met en évidence un secteur doté d'un potentiel considérable, mais qui nécessite des politiques plus ambitieuses, des réseaux plus solides et une vision renouvelée afin de le rendre plus attractif pour les nouvelles générations.

## Recommandations politiques

### 10 actions prioritaires pour renforcer l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat en Belgique

Une approche plus accessible, plus flexible et davantage transférable de la reconnaissance de l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat traditionnel et patrimonial pourrait considérablement renforcer la transmission des savoir-faire, améliorer l'accès à la formation, favoriser les reconversions professionnelles et accroître l'attractivité des métiers de l'artisanat.

**Développer un cadre commun de reconnaissance.** La mise en place d'un cadre interrégional de reconnaissance des apprentissages non formels dans les métiers de l'artisanat, commun à la Flandre, à la Wallonie et à Bruxelles, permettrait d'améliorer la cohérence, la visibilité et la confiance accordée aux pratiques existantes.

**Introduire des micro-certifications dans les métiers de l'artisanat.** La création d'un système de micro-certifications pour les techniques artisanales, inspiré des micro-certifications européennes mais adapté à l'apprentissage fondé sur la pratique, offrirait une alternative plus souple et plus accessible aux dispositifs de certification existants. Des formats modulaires fondés sur les acquis d'apprentissage refléteraient davantage la manière dont les compétences sont réellement acquises.

**Garantir la transférabilité et l'alignement européen.** Concevoir ces certifications de manière à ce qu'elles soient transférables entre les régions et compatibles avec les cadres européens

favoriserait la mobilité des apprenants et des professionnels. Cela leur permettrait d'accéder à des formations à l'étranger et d'acquérir des techniques qui ne sont pas disponibles localement.

**Simplifier les parcours de reconnaissance.** Une simplification des dispositifs de reconnaissance, associant micro-certifications et validation des acquis, encouragerait une participation accrue aux démarches de perfectionnement des compétences et de reconversion professionnelle, en particulier parmi les artisans expérimentés.

**Reconnaître les artisans comme formateurs.** Faciliter la reconnaissance des artisans expérimentés en tant que formateurs professionnels ou maîtres de stage renforcerait la transmission des savoir-faire et favoriserait les apprentissages intergénérationnels.

**Améliorer l'accès aux ateliers et aux environnements de formation.** Renforcer l'accès aux ateliers, aux sites patrimoniaux et aux centres de métiers en tant qu'espaces d'apprentissage permettrait de soutenir les approches pédagogiques fondées sur la pratique, qui demeurent au cœur de la formation artisanale.

**Renforcer les dispositifs de soutien financier.** Développer les aides financières et les mécanismes d'incitation en faveur de l'éducation non formelle, notamment pour les demandeurs d'emploi, les travailleurs indépendants et les personnes en reconversion professionnelle, améliorerait l'accessibilité des formations et favoriserait la participation.

**Améliorer le recensement et la visibilité de l'offre de formation.** Développer une cartographie complète des opportunités d'apprentissage non formel, incluant les petits ateliers et les artisans indépendants, permettrait de remédier à leur manque actuel de visibilité. Cette démarche pourrait s'appuyer sur des plateformes numériques accessibles et sur une meilleure coordination entre les acteurs régionaux.

**Renforcer la communication et l'attractivité des métiers de l'artisanat.** Mieux communiquer sur la valeur de l'éducation non formelle pour l'accès à l'emploi, le perfectionnement des compétences, la reconversion professionnelle et le développement de carrière contribuerait à renforcer l'attractivité du secteur. Mettre davantage en avant l'innovation, l'entrepreneuriat et les perspectives professionnelles offertes par les métiers de l'artisanat favoriserait également le renouvellement des générations.

**Renforcer la coordination et le suivi.** Améliorer la coordination entre les acteurs et renforcer la collecte de données sur les compétences artisanales ainsi que sur l'offre de formation

permettrait d'éclairer davantage les politiques publiques et de répondre plus efficacement aux lacunes actuellement identifiées.

Dans son ensemble, une telle approche contribuerait à rendre l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat plus visible, plus accessible et plus facilement transférable, tout en soutenant la mobilité, l'innovation et la pérennité des savoir-faire en Belgique comme à l'échelle européenne.



Co-funded by the European Union Grant agreement n. KA220-ADU-E61A293C REFERENCE DU DOSSIER 24PCA0020

# Glossaire

## Artisanat (Craftsmanship / Handicraft)

Production manuelle d'objets ou prestation de services artisanaux reposant sur des compétences, des outils et des techniques spécialisés, généralement exercées au sein de petits ateliers ou par des artisans indépendants. L'artisanat englobe aussi bien des pratiques contemporaines que traditionnelles et implique généralement un haut niveau d'intervention manuelle et d'expertise technique.

## Artisanat traditionnel (Traditional Craftsmanship)

Terme générique désignant les pratiques enracinées dans la tradition, comprenant notamment les métiers d'art, les arts appliqués et les métiers liés au patrimoine. Il renvoie à des techniques, des matériaux et des modes de production transmis au fil du temps, souvent associés à une identité culturelle, à des savoirs locaux ou à une continuité historique.

## Artisanat patrimonial (Heritage Craft – HC)

Activités et techniques artisanales présentant une valeur culturelle, historique ou territoriale et contribuant à la sauvegarde ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel, matériel et immatériel. Ces pratiques sont souvent associées à la conservation, à la restauration et à la préservation des savoir-faire traditionnels.

## Artisanat traditionnel (Traditional Craft – TC)

Pratiques artisanales fondées sur des techniques, des matériaux ou des identités régionales transmis de longue date. Elles peuvent être reconnues ou non comme relevant du patrimoine, mais sont généralement transmises par l'expérience, la pratique et les échanges entre générations.

## Éducation non formelle (Non-formal Education – NFE)

Selon le projet BRICKS, l'éducation non formelle dans les métiers de l'artisanat patrimonial désigne « un apprentissage pratique, ancré dans les communautés et organisé en dehors des systèmes d'enseignement formels, au cours duquel les adultes acquièrent des compétences

grâce au mentorat et à la transmission intergénérationnelle ». Structurée mais flexible, elle ne conduit pas nécessairement à une certification officielle et joue un rôle essentiel dans la préservation des traditions artisanales, la promotion de l'inclusion et le développement des territoires.

### Parcours d'apprentissage non formel (Non-formal Learning Pathway)

Ensemble structuré ou semi-structuré d'activités d'apprentissage non formel permettant aux apprenants d'acquérir progressivement des compétences. Ces parcours sont généralement modulaires, fondés sur la pratique et se déroulent dans des ateliers, des centres de formation ou des contextes professionnels réels.

### Certification

Processus par lequel un organisme habilité valide officiellement qu'une personne a acquis des acquis d'apprentissage, des compétences ou des qualifications spécifiques, obtenus dans le cadre d'un apprentissage formel, non formel ou informel.

### Micro-certification (Micro-certification / Micro-credential)

Certification portant sur un ensemble limité et clairement défini d'acquis d'apprentissage, généralement obtenus à l'issue d'une expérience de formation de courte durée. Dans le contexte des métiers de l'artisanat, les micro-certifications permettent de reconnaître des compétences techniques spécifiques. Elles sont modulaires, cumulables et peuvent être conçues de manière à être transférables entre régions ou pays.

### Validation des compétences acquises (Validation of Acquired Competences – VAC)

Processus consistant à identifier, documenter, évaluer et certifier les compétences acquises en dehors de l'enseignement formel, notamment par l'expérience professionnelle ou dans le cadre d'un apprentissage non formel.

### Compétence

Combinaison de connaissances, de savoir-faire et d'aptitudes mobilisées pour accomplir efficacement une tâche ou exercer une activité professionnelle dans un contexte donné.

## Acquis d'apprentissage (Learning Outcomes)

Énoncés décrivant ce qu'un apprenant est censé connaître, comprendre et être capable de réaliser à l'issue d'un processus d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage servent de référence pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les formations ainsi que les dispositifs de certification.